

PARLEZ-NOUS DE VOS DÉPLACEMENTS

Enquête
téléphonique mobilité
de GrandAngoulême
janvier < avril 2023



EMC² DU GRAND ANGOULÊME 2023

Les indicateurs clés

Octobre 2023



EMC²
Enquête Mobilité
Certifiée Cerema



SOMMAIRE

Éléments de contexte

Les habitants du territoire de l'EMC² du Grand Angoulême

- Les ménages et les personnes
- Quels sont les moyens de transports à leur disposition pour se déplacer ?

Les déplacements des habitants du territoire de l'EMC² du Grand Angoulême

- Combien de déplacements ?
- Pourquoi se déplacent-ils ?
- Pendant combien de temps ?
- Sur quelles distances ?
- Avec quels modes ?
- Taux d'occupation des voitures

PRÉAMBULE

Ce document n'est pas un diaporama d'analyses détaillées et exhaustives des données de l'EMC².

Il a vocation à mettre en avant certains indicateurs qui sont le plus souvent regardés pour connaître les pratiques de mobilité sur un territoire.

Des comparaisons des indicateurs dans le temps et dans l'espace (avec d'autres territoires couverts par une EMC²) sont présentées dans ce document. Cependant, ce document n'a pas vocation à présenter des analyses plus poussées pour comprendre les différences.

PARLEZ-NOUS DE VOS DÉPLACEMENTS

Enquête
téléphonique mobilité
de GrandAngoulême
janvier < avril 2023

Éléments de contexte



L'EMC² DU GRAND ANGOULÊME

Type de recueil mené

Recueil des déplacements, un jour moyen de semaine du lundi au vendredi [enquête cœur]

Dérogation pour enquête 100 % téléphone (pour assurer la comparabilité avec l'enquête précédente, réalisée en 100 % téléphonique en 2012)

Les données collectées un jour moyen de semaine

3 075 ménages

3 538 personnes de 5 ans et plus ont été interrogées soit 2,7 % de la population de 5 ans et plus

(le taux de sondage est plus élevé que sur les autres EMC² afin d'assurer une précision comparable avec l'enquête de 2012, faite sur les 11 ans et plus uniquement)

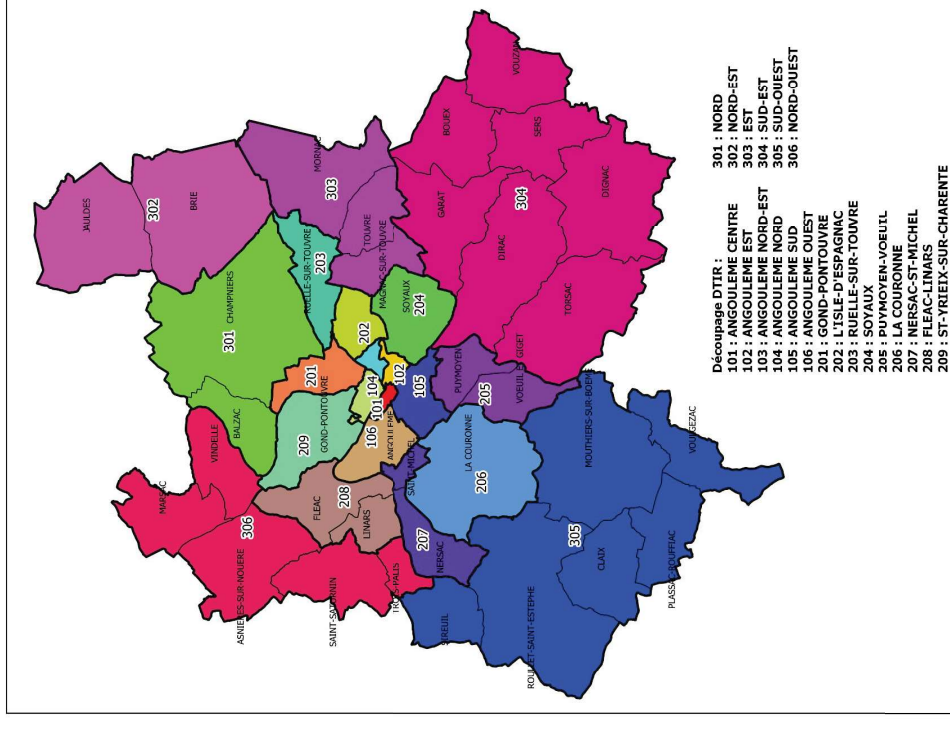
11 156 déplacements ont été décrits

LES SECTEURS DE TIRAGE

Un découpage en 21 secteurs de tirage a été utilisé pour la collecte

- Les 21 secteurs de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême ont été enquêtés exclusivement au téléphone
- La commune d'Angoulême a été découpée en 6 secteurs (101 à 106)
- Les secteurs 201 à 209 correspondent à la 1ère couronne
- Les secteurs 301 à 306 constituent la seconde couronne.

Découpage DTIR (21 zones) EMC² Grand-Angoulême 2023



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les résultats seront présentés selon 6 zones (voir carte page suivante)
Certains indicateurs seront mis en perspective par rapport à d'autres territoires « comparables » ou disposant d'une EMC² « récente ».

Les territoires retenus sont :

Lannion 2022

regroupement de 57 communes
97 000 habitants

Évreux 2018

regroupement de 101 communes
126 000 habitants

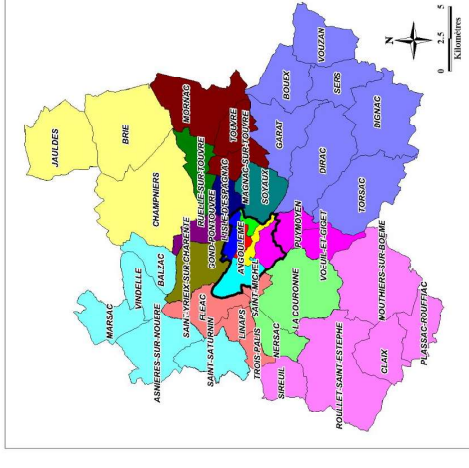
Poitiers 2018

regroupement de 69 communes
236 000 habitants

Il y aura aussi une comparaison dans le temps avec l'enquête menée en 2012

- Très peu d'évolution entre le périmètre 2012 et 2023
1 commune ajoutée par rapport à 2012 (Voulgézac – 245 habitants – secteur 305 Sud-Ouest), 21 secteurs de tirage en 2023 contre 18 en 2012.
- Une extension du champ de l'enquête aux 5 ans et plus par rapport à l'EDVM de 2012
En effet, en 2012, seules les personnes de 11 ans et plus ont été interrogées.

Découpage en 18 zones (DTIR)
EDVM Angoulême 2012

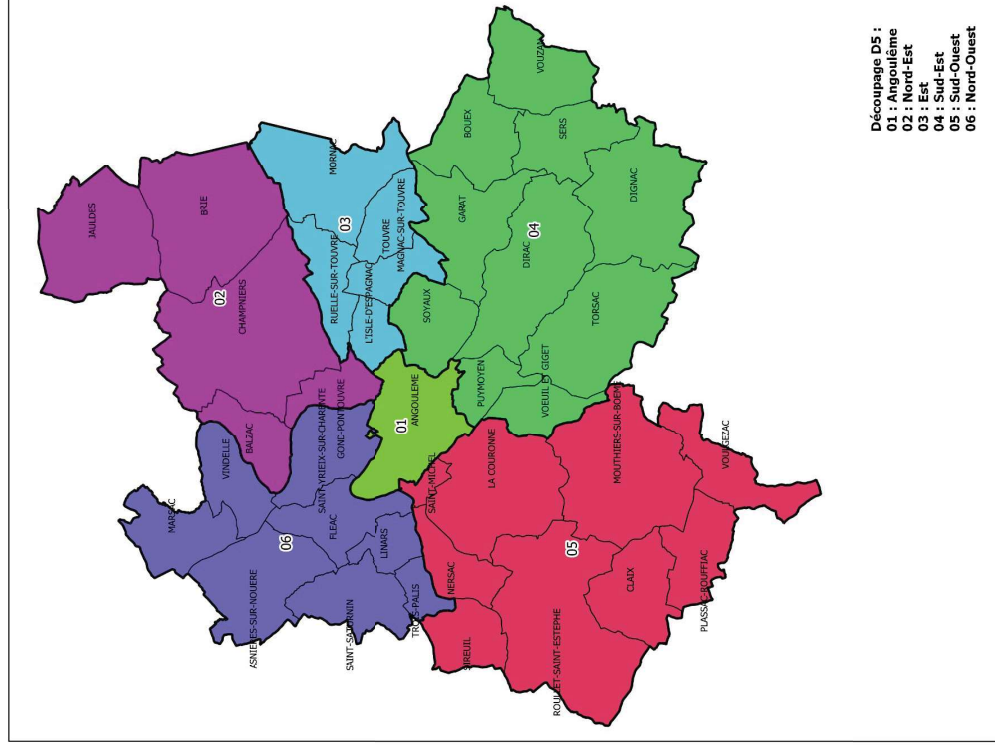


UNE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS SELON 6 ZONES

Un découpage en 6 zones

- 01-Angoulême
- 02-Nord-Est
- 03-Est
- 04-Sud-Est
- 05-Sud-Ouest
- 06-Nord-Ouest

Découpage D5 (6 zones)
EMC² Grand-Angoulême 2023



Les habitants du territoire

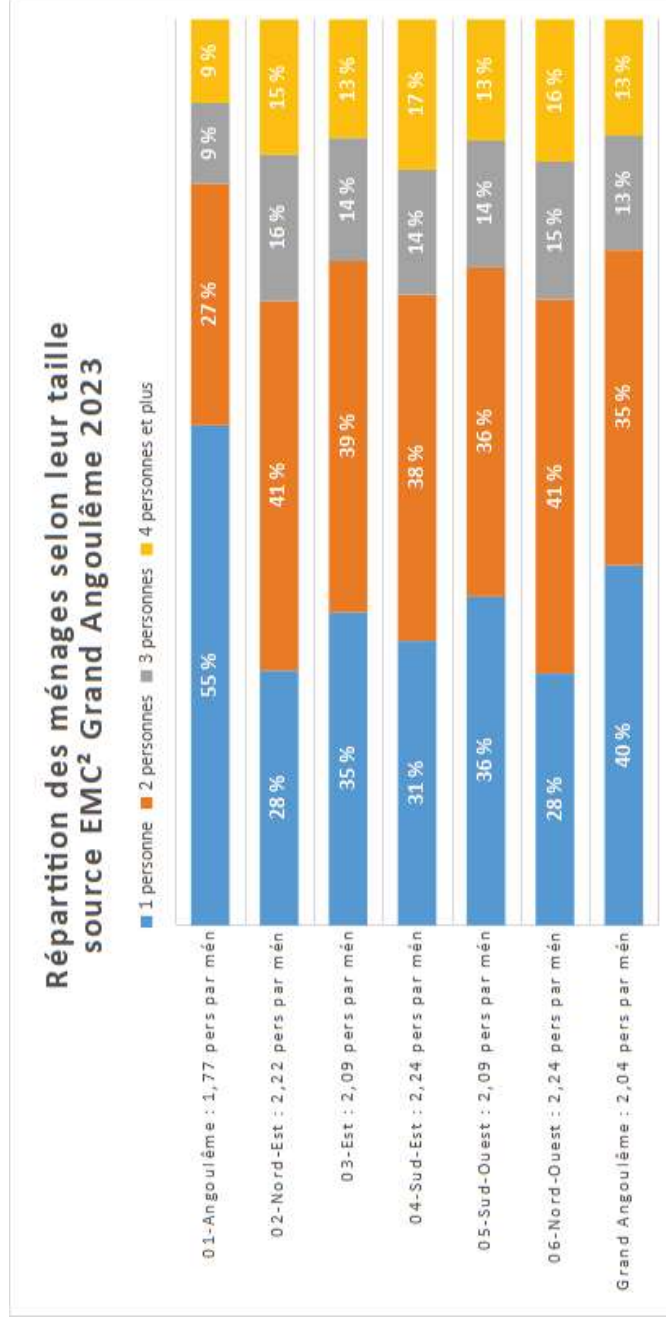


MÉNAGES

67 975 ménages

Taille de ménage moyenne : 2,04

- De 1,77 (commune d'Angoulême) à 2,24 (secteurs Sud-Est et Nord-Ouest)
- C'est à Angoulême que l'on trouve la plus forte proportion de ménage à 1 personne (55%)
- C'est dans le secteur Sud-Est que l'on trouve le plus de familles de 4 personnes et plus (17%)



PERSONNES

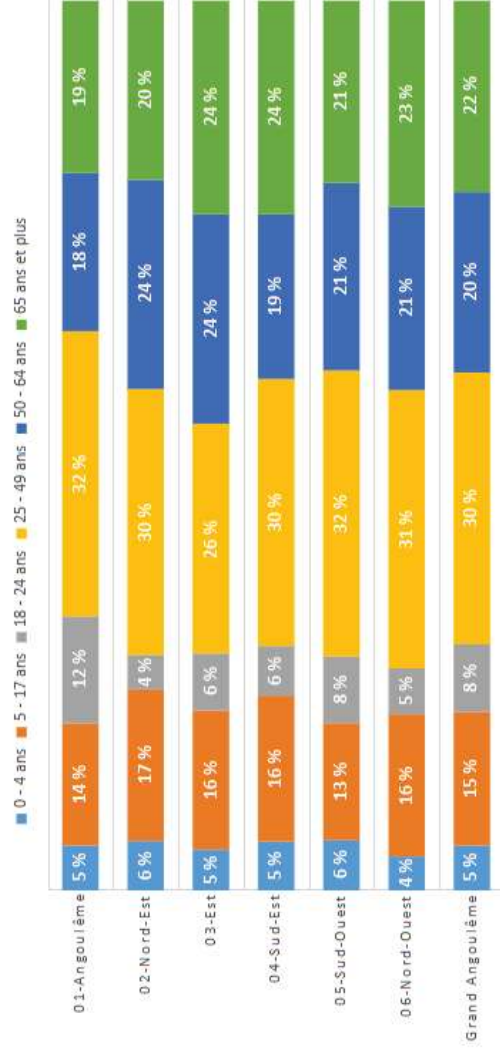
138 451 personnes

Une répartition de la population similaire aux données nationales de l'INSEE

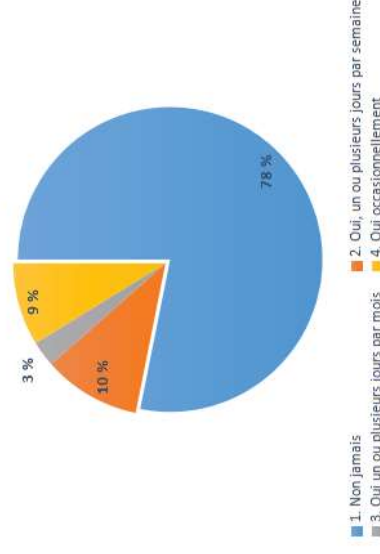
- Les secteurs Est et Sud-Est se caractérisent par l'âge plus avancé de leur population : 24 % de leurs population a plus de 65 ans, et dans le secteur Est on retrouve 48 % de plus de 50 ans.
- C'est à Angoulême que l'on trouve la population la plus jeune : 31% de moins de 24 ans.

Télétravail : 22 % des actifs le pratiquent et 10% de manière régulière

Répartition de la population selon leur âge source EMC² Grand Angoulême 2023



Fréquence de télétravail source EMC² Grand Angoulême 2023



LES VOITURES À DISPOSITION

89 300 voitures

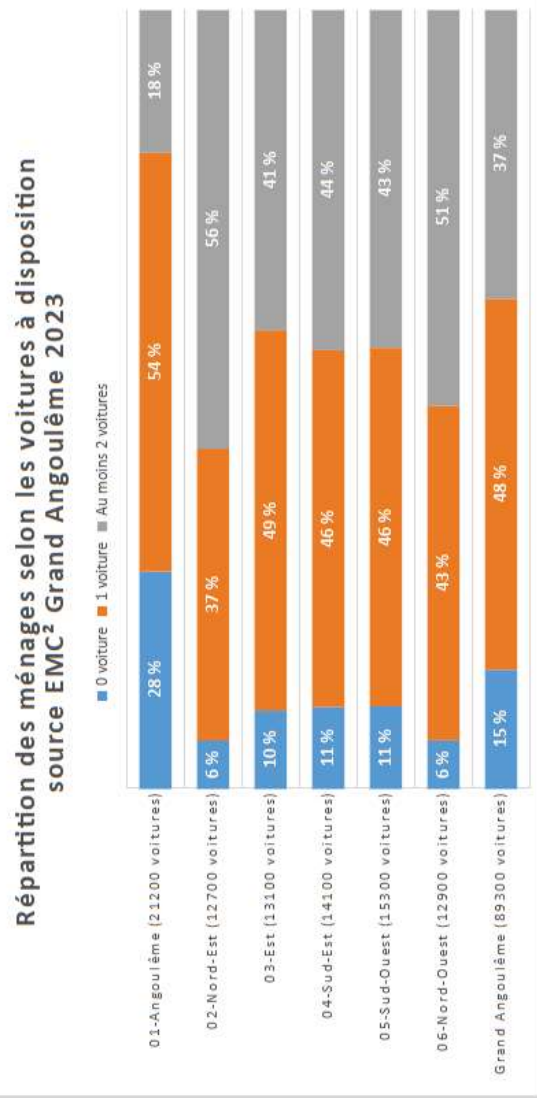
- 3/4 des voitures sur Grand Angoulême se trouvent hors Angoulême: 76% de l'ensemble des voitures pour 67% des ménages

1,3 voitures à disposition par ménage

- De 0,9 (Angoulême) à 1,6 (secteur Nord-Ouest)
- C'est à Angoulême que l'on trouve la plus forte proportion de ménages non motorisés (28%)
- C'est dans les secteurs Nord-Est et Nord-Ouest que l'on trouve la plus forte proportion de ménages multi-motorisés (respectivement 56% et 51%)

Comparaison : taux de motorisation des ménages

- Un taux un peu plus bas que sur les territoires comparés
- Une baisse significative par rapport à 2012 (stable au niveau national entre 2008 et 2019, avec un chiffre de 1,25)



Au niveau national : 20 % des ménages ne possèdent aucune voiture, 45 % possèdent 1 voiture et 35 % en possèdent 2 ou plus. (Source SDES)

Comparaison – Nombre de VP par ménages

Lannion 2022	Évreux 2018	Poitiers 2018	Angoulême 2023	Angoulême 2012
1,41	1,46	1,36	1,31	1,48

Sources : EMC²

LES VÉLOS À DISPOSITION

76 500 vélos

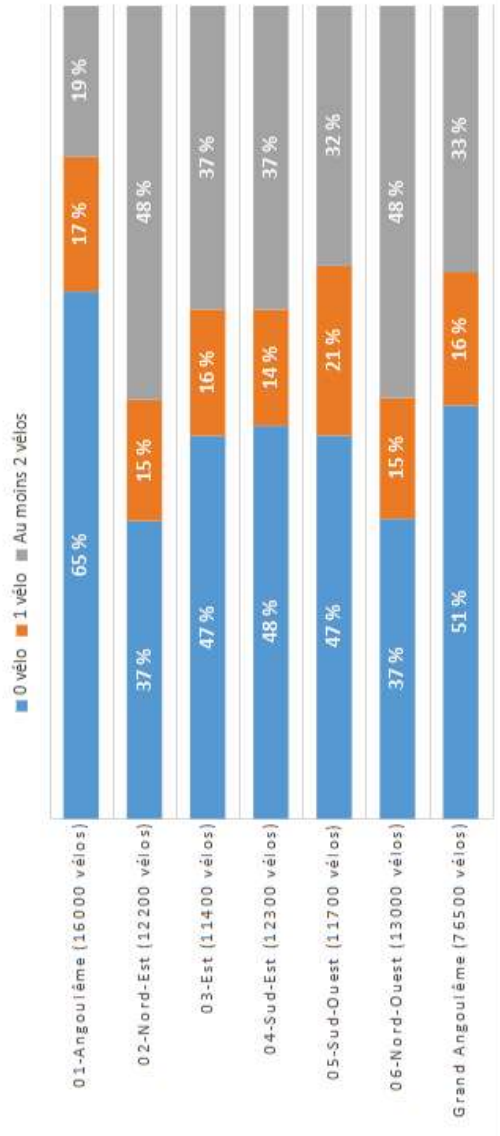
- Les ménages de la ville d'Angoulême sont les moins dotés en vélo

1,1 vélos à disposition par ménage

- De 0,7 (Angoulême) à 1,6 (secteurs Nord Est et Ouest)
- C'est à Angoulême que l'on trouve la plus forte proportion de ménages non équipés (65%)
- C'est dans les zones Nord (Est et Ouest) que l'on trouve la plus forte proportion de ménages multi-équipés (48%)

Comparaison : une moyenne de vélos par ménage moins élevée que sur les territoires comparés.

Répartition des ménages selon les vélos à disposition
source EMC² Grand Angoulême 2023



Comparaison – Équipement en vélo des ménages

Lannion 2022	Évreux 2018	Poitiers 2018	Angoulême 2023
1,2	1,5	1,3	1,1

Sources : EMC²

Les déplacements des habitants du territoire



COMBIEN – LES DÉPLACEMENTS INTERNES, EXTERNES ET D'ÉCHANGES

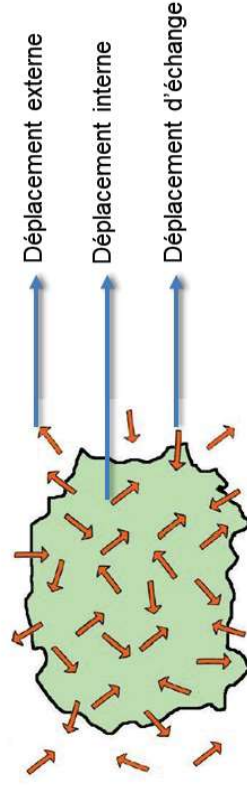
439 400 déplacements un jour moyen de semaine

Une relative autonomie du territoire

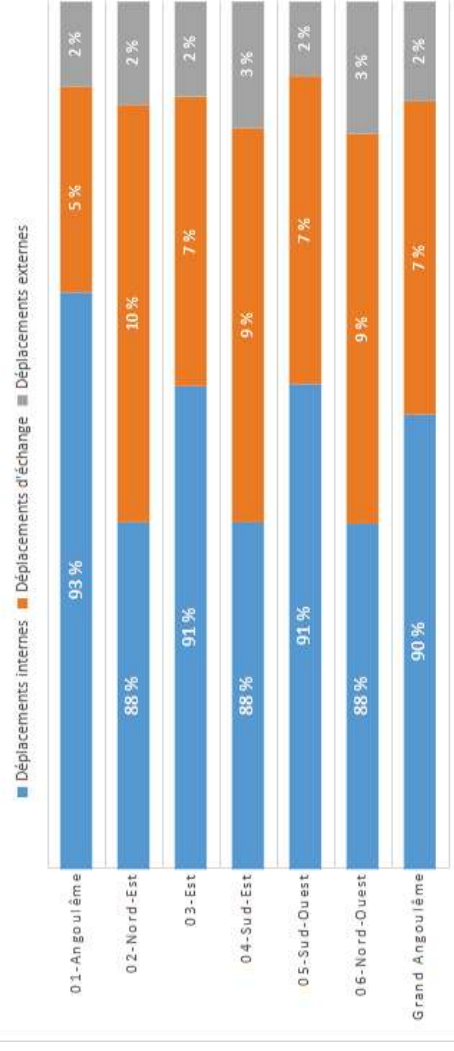
- 90 % de déplacements internes au périmètre d'enquête
- 7% de déplacements d'échanges entre le périmètre d'enquête et l'extérieur du périmètre
- 2% de déplacements externes au périmètre d'enquête

3 zones davantage en relation avec l'extérieur du périmètre

- Nord-Est
- Sud-Est
- Nord-Ouest



Répartition des déplacements des habitants de 5 ans et plus source EMC² Grand Angoulême 2023



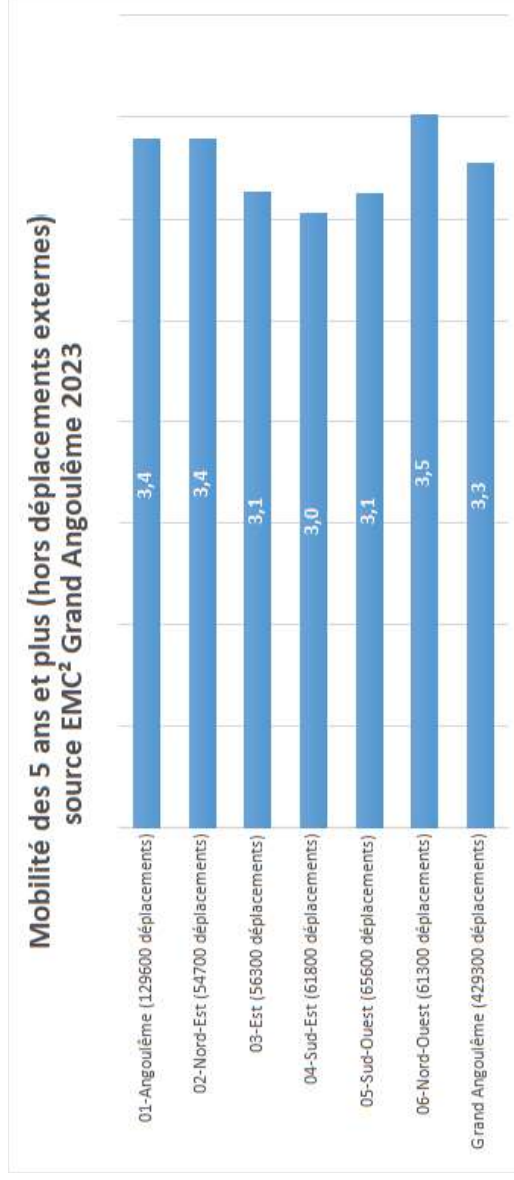
Dans la suite, on s'intéresse aux 97% des déplacements en lien avec le périmètre d'enquête

COMBIEN - LA MOBILITÉ

429 300 déplacements un jour moyen de semaine
(hors déplacements externes)

3,3 déplacements par jour et par personne (de 5 ans et plus)

- De 3,0 (Sud-Est) à 3,5 (Nord-Ouest)



La mobilité correspond au nombre moyen de déplacements par jour d'une personne

Comparaison - Mobilité des personnes (population totale)

Lannion 2022	Évreux 2018	Poitiers 2018	Angoulême 2023
3,70	3,38	3,43	3,10

Sources : EMC²

La mobilité sur la population totale est calculée en considérant que les 0-5 ans ne se déplacent pas.

Comparaison mobilité

- Une mobilité visiblement basse par rapport aux territoires comparés
- Une baisse de la mobilité des 11 ans et plus par rapport à 2012
une baisse observée également sur d'autres territoires

Evolution de la mobilité (11 ans et +)

Angoulême 2012	Angoulême 2023
3,83	3,28

Sources : EMC²

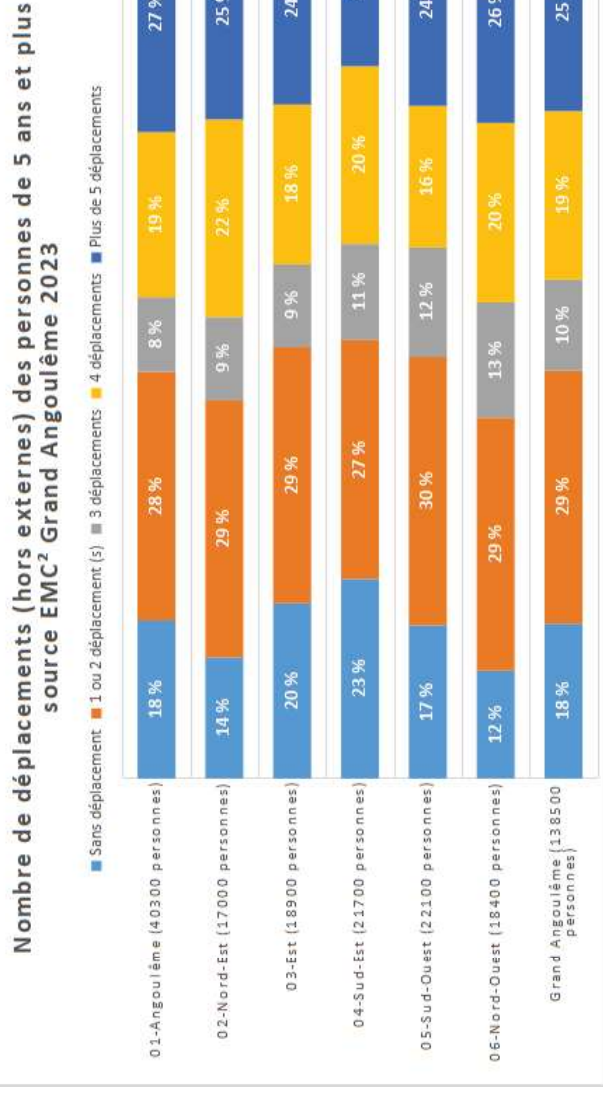
COMBIEN – LA RÉPARTITION EN NOMBRE DE DÉPLACEMENTS

L'immobilité un jour moyen de semaine : 18% des 5 ans et plus

- De 12% (Nord-Ouest) à 23% (Sud-Est)
- Un taux dépassant la moyenne nationale (15% en territoire de densité intermédiaire)

Des personnes moins mobiles que sur les territoires comparés

- 25% des personnes de 5 ans et plus font plus de 5 déplacements un jour moyen de semaine (contre jusqu'à 33 % sur l'EMC² de Lannion 2022)
- Ce taux monte à 27% pour les habitants d'Angoulême



Comparaison – Part de personnes réalisant 5 déplacements ou plus

Lannion 2022	Évreux 2018	Poitiers 2018	Angoulême 2023
33 %	27 %	29 %	25 %

Sources : EMC²

POURQUOI - LES MOTIFS

Le domicile, plaque tournante des déplacements

76% des déplacements viennent ou vont au domicile

Une répartition des motifs plutôt « équilibrée » selon les territoires

- Surreprésentation du motif domicile ↔ accompagnement dans le secteur Nord-Ouest et du motif domicile ↔ école dans le secteur Sud-Est

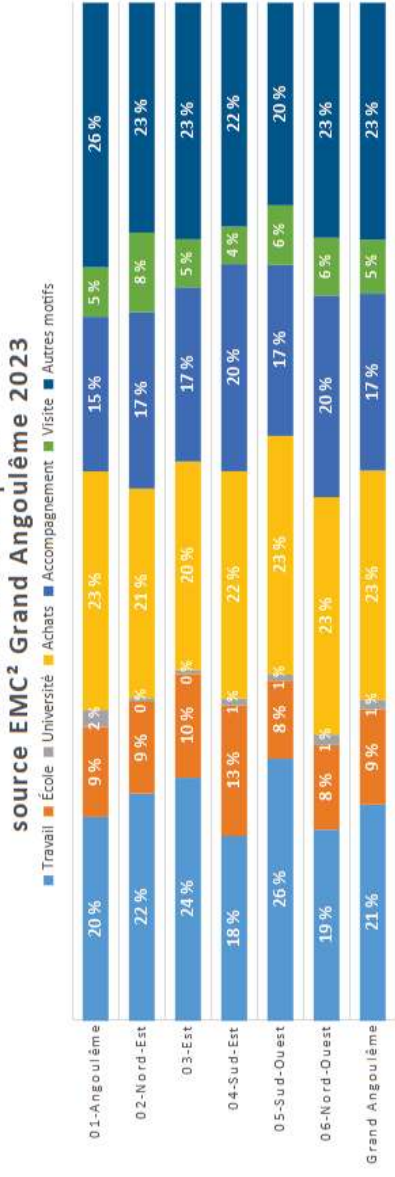
Approche par activités (motifs à destination hors retours au domicile)

- Le travail justifie 21% des déplacements
- Les achats justifient eux 23% des déplacements
- L'accompagnement justifie 17% des déplacements

Répartition des déplacements (hors externes) des personnes de 5 ans et plus selon les motifs combinés source EMC² Grand Angoulême 2023



Répartition des déplacements selon les motifs à destination chez les 5 ans et plus source EMC² Grand Angoulême 2023



COMMENT – LE BUDGET TEMPS

Une personne de 5 ans et plus consacre en moyenne 40 min de sa journée à se déplacer

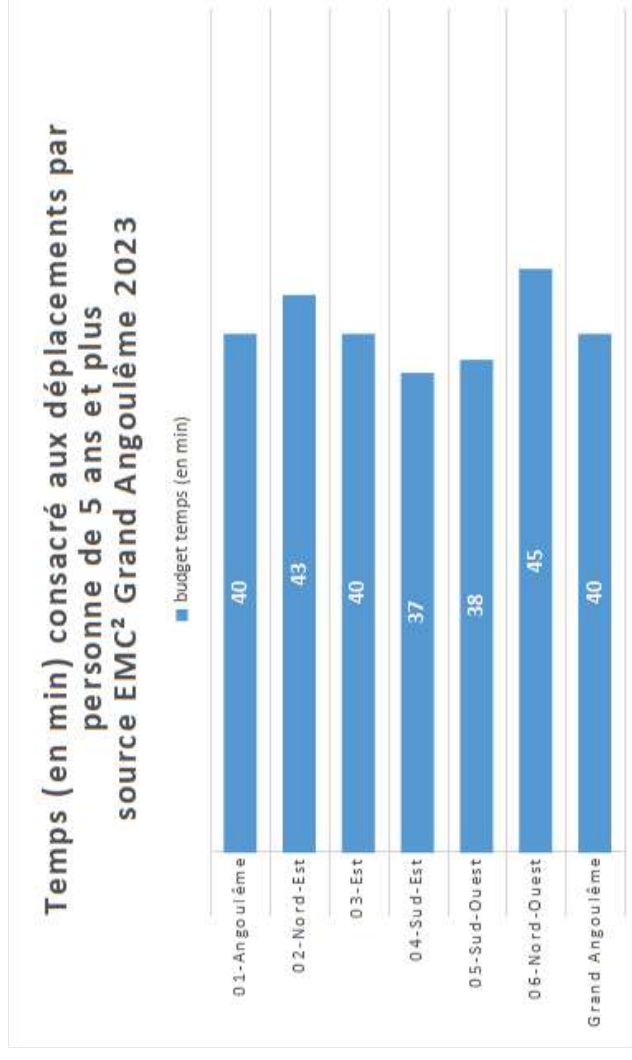
Avec 45 min, ce sont les habitants du Nord-Ouest de Grand Angoulême qui passent le plus de temps à se déplacer.

Le périmètre se situe dans la fourchette basse au niveau national des EMC² (en général, on consacre 1h à se déplacer)

Comparaison - Budget temps (5 ans et plus)

Lannion 2022	Évreux 2018	Poitiers 2018	Angoulême 2023
42	44	50	40

Sources : EMC²



Le budget temps ne prend en compte que les déplacements des personnes ne sortant pas de l'aire d'enquête.

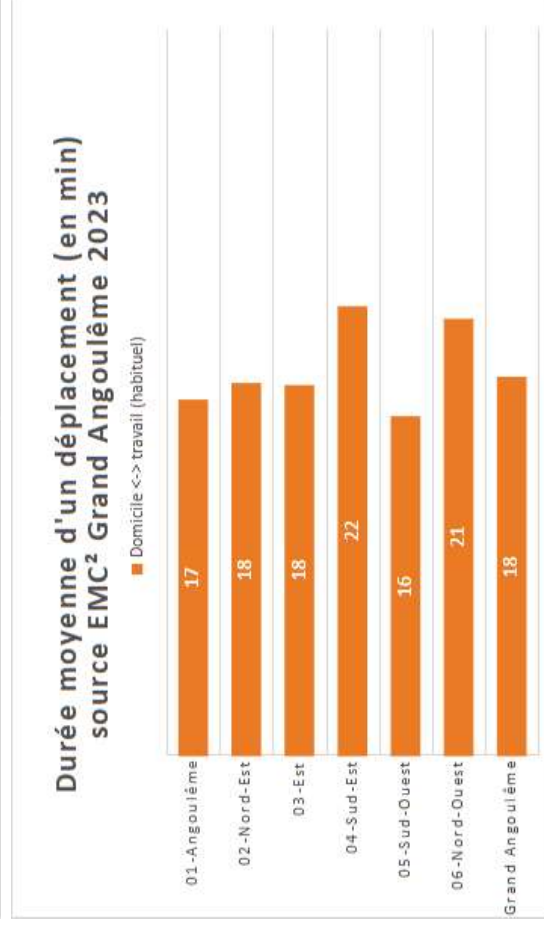
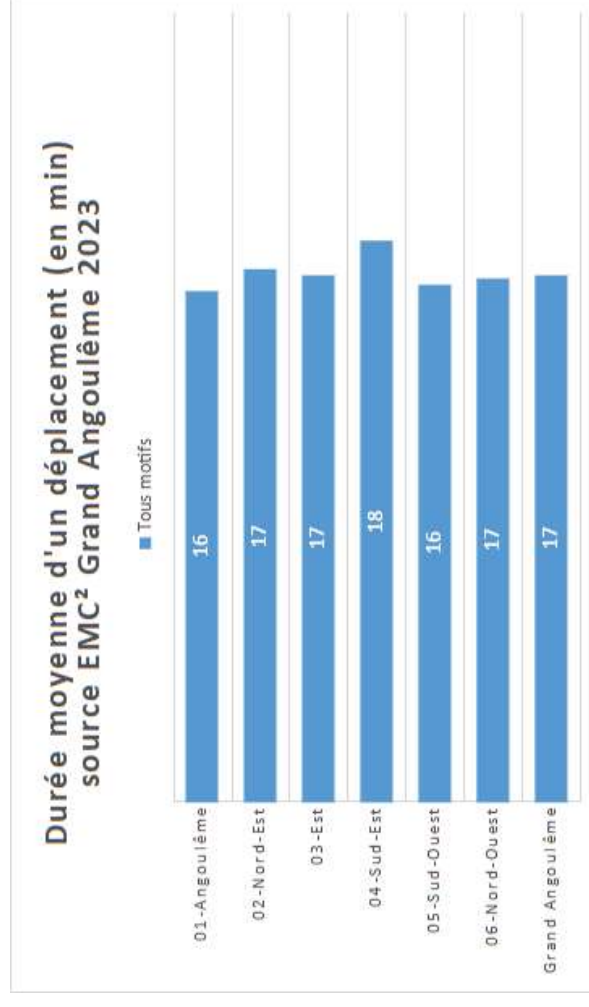
Si l'on considère tous les déplacements (également ceux externes et d'échanges) ce budget monte à 56 min

COMMENT – LES DURÉES DES DÉPLACEMENTS

Durée moyenne d'un déplacement tous motifs
: 19 min

Durée moyenne d'un déplacement domicile ↔
travail : 23 min

- C'est pour les visites et l'université que les déplacements durent le plus longtemps (respectivement 25 et 23 min en moyenne)
- Jusqu'à 22 min en moyenne de domicile ↔ travail pour les habitants du secteur Sud-Est (et 21 min pour le Nord-Ouest)



COMMENT – LE BUDGET DISTANCE

Une personne de 5 ans et plus fait en moyenne 15 km par jour moyen de semaine

- Un chiffre plutôt bas par rapport aux territoires comparés.

Ce sont les habitants d'Angoulême qui ont le budget distance le plus bas : 9 km

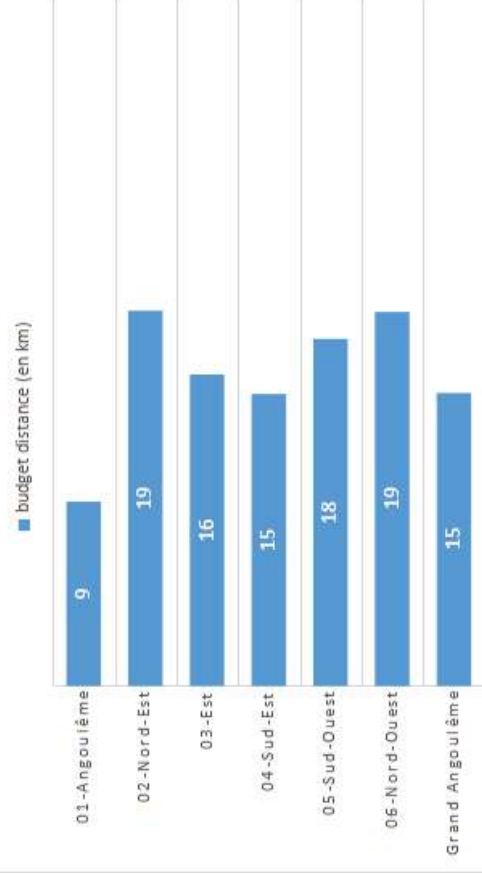
- Importance de la ville d'Angoulême où il faut faire peu de distance pour trouver les commerces et services : ville des courtes distances

A l'inverse, ce sont les habitants des secteurs Nord qui ont le budget distance le plus haut : 19 km

Lannion 2022	Évreux 2018	Poitiers 2018	Angoulême 2023
20	17	21	15

Sources : EMC²

Distances consacrées aux déplacements par personne de 5 ans et plus source EMC² Grand Angoulême 2023



Le budget distance ne prend en compte que les personnes ne sortant pas de l'aire d'enquête. Si l'on considère l'ensemble des déplacements ce budget monte à 26 km.

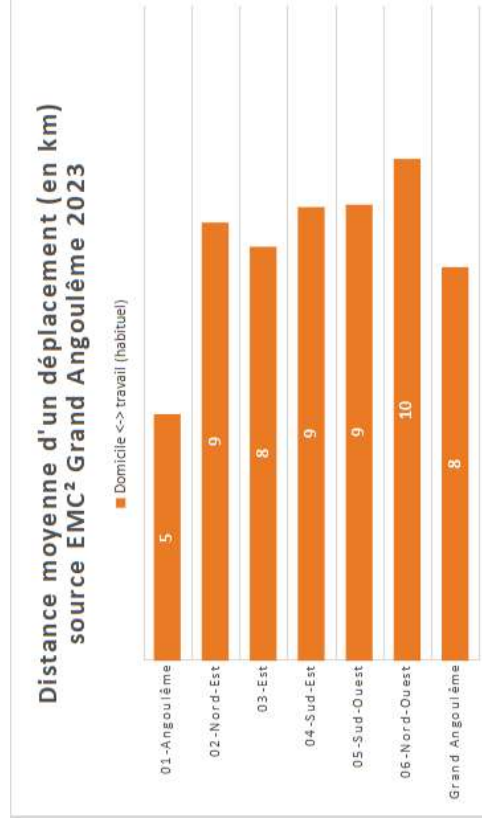
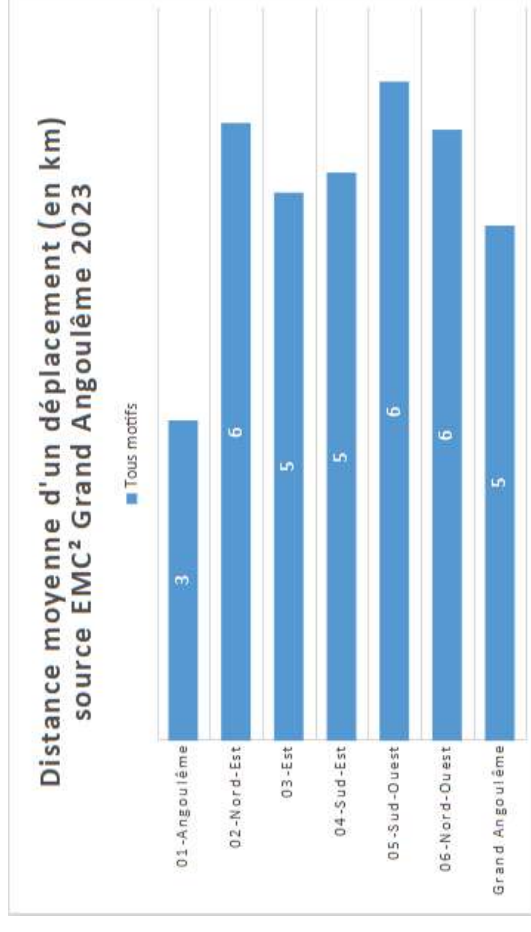
COMMENT – LES DISTANCES DES DÉPLACEMENTS

Distance moyenne d'un déplacement tous motifs : 5 km

- Ce sont les habitants d'Angoulême qui réalisent les déplacements les plus courts : 3 km en moyenne
- C'est deux fois plus sur les secteurs Nord et Ouest

Distance moyenne d'un déplacement domicile
↔ travail : 8 km

- C'est pour le travail et l'université que les déplacements sont les plus longs (avec 7 km pour l'université)
- De 5 km pour les habitants d'Angoulême à 10 km pour ceux du Nord-Ouest



COMMENT - LES PARTS MODALES

Voiture : 68% (291 400 déplacements)

- 53% en tant que conducteur – 14% en tant que passager
- De 49 % pour Angoulême à 79% pour le Nord-Est

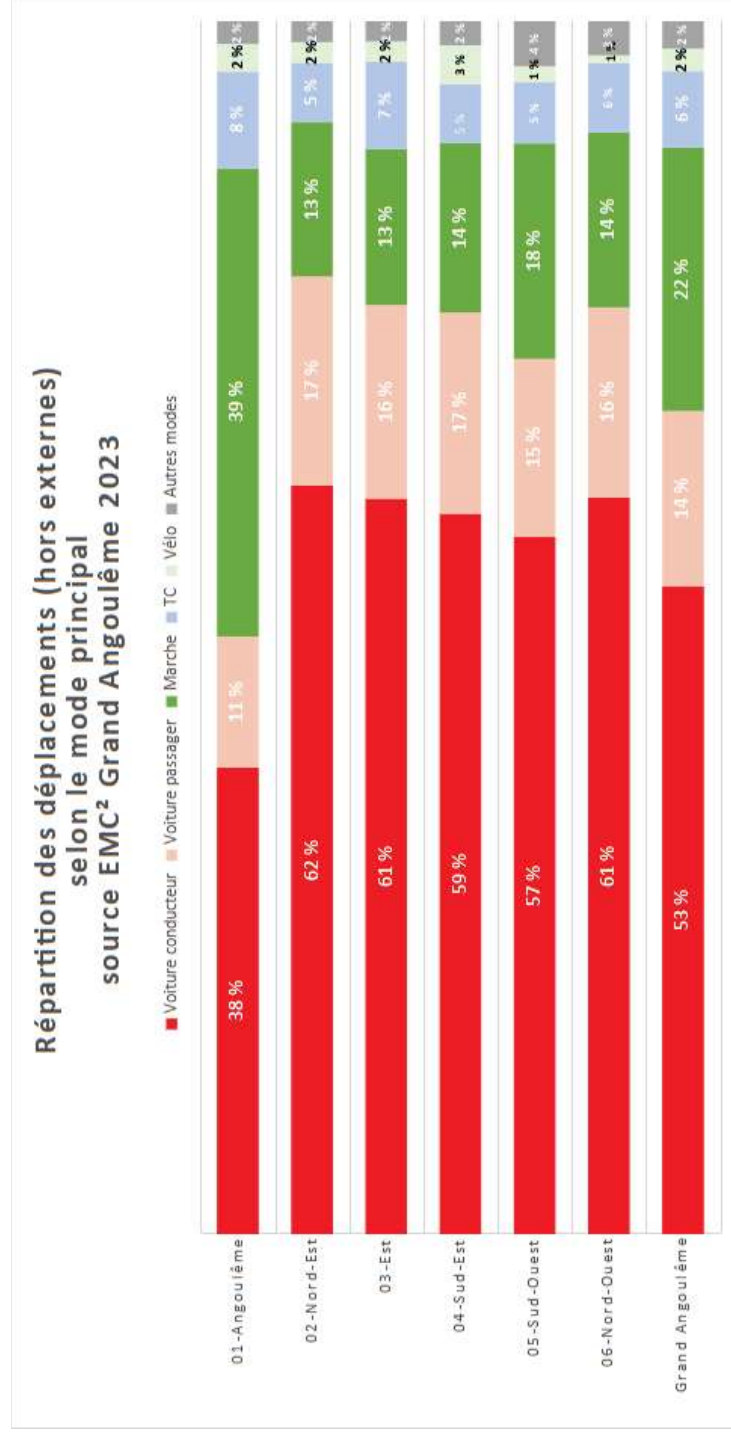
Marche : 22% (93 200 déplacements)

- 39% pour Angoulême contre moins de 15 % des déplacements sur les secteurs de l'Est et le Nord-Ouest

TC : 6% (27 000 déplacements)

- 8% pour Angoulême et 5% pour le Nord-Est et les deux secteurs Sud

Vélo : 2% (8 000 déplacements)



COMMENT – LES PARTS MODALES

Comparaison : parts modales

- Les parts modales du territoire sont très proches de celles des EMC² comparées, on peut tout de même noter :
 - une part modale relativement plus basse de la marche
 - une part modale légèrement plus importante de la voiture

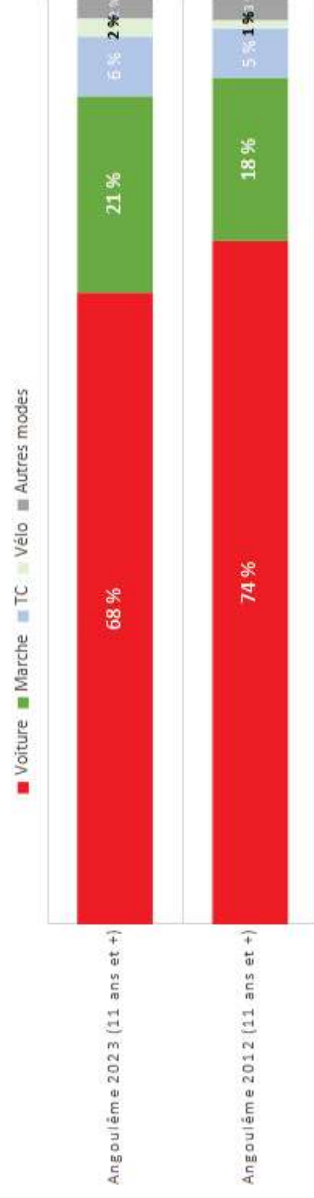
Évolution depuis 2012

- Sur les 11 ans et plus : on constate une baisse significative de la voiture et une légère hausse des modes actifs, de la marche notamment.
- La part modale du vélo sur les 11 ans et plus est passée de 0,9 % en 2012 à 2,0 % actuellement.

Comparaisons déplacements (hors externes) des 5 ans et plus selon le mode principal source EMC²



Comparaisons déplacements (hors externes) des 11 ans et plus selon le mode principal source EMC² Grand Angoulême 2023



COMMENT - LES PARTS MODALES PAR CLASSE DE DISTANCES

Un peu plus d'un tiers des déplacements font moins de 2 km

- 29% des déplacements font moins de 1 km à Angoulême contre seulement 14% de déplacements de moins d'1 km pour le secteur Nord-Est

6% des déplacements font plus de 20 km

- Ce taux monte à 8% pour le secteur Nord-Est de l'agglomération
- Seulement 5% de déplacements de plus de 20 km pour Angoulême

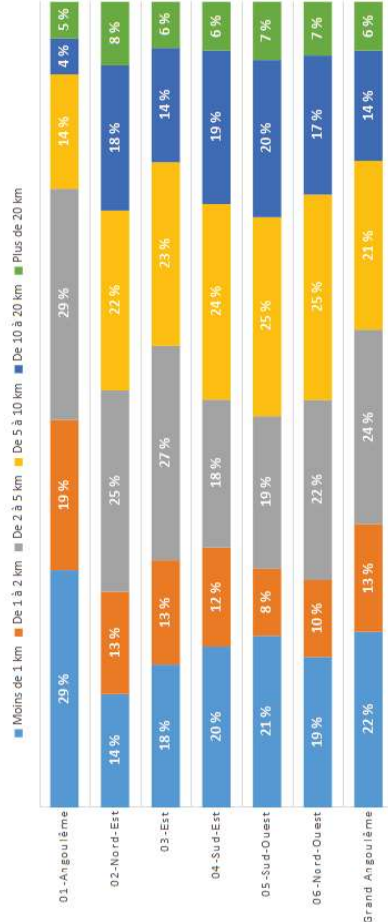
Plus les déplacements sont longs....

- Plus on utilise la voiture et les autres TC (train essentiellement)
- Moins on utilise la marche : 65% des déplacements de moins de 1 km se font à pieds

Un usage des TCU sur de faibles distances

- Jusqu'à 5 km, augmentation de la part modale TC (TC urbain) de 1 à 10% (qui est ensuite à 8 % jusqu'à 10 km)
- A partir de 50 km, la part modale des autres TC augmente (considérablement après 100 km) et la part modale voiture diminue

Répartition des déplacements (hors externes) selon leurs distances
source EMC² Grand Angoulême



Répartition des déplacements (hors externes) selon le mode principal
source EMC² Grand Angoulême



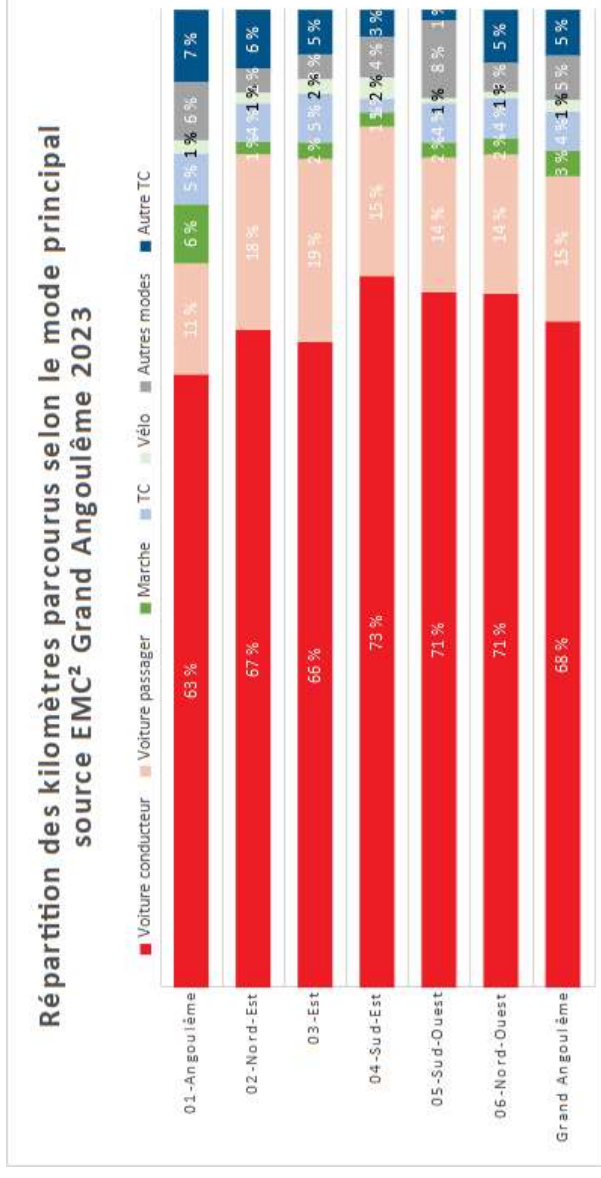
COMMENT - LES PARTS MODALES PAR KILOMÈTRES PARCOURUS

3 millions de kilomètres parcourus

- La voiture (conducteur + passager) : 68% des déplacements, mais 83% des kilomètres parcourus
- La marche : 22% des déplacements, mais 3% des kilomètres parcourus
- Les TC : 6% des déplacements et 9% des km parcourus
- Le vélo : 2% des déplacements et 1% des km parcourus

La voiture en tant que conducteur : de 63 à 73% des kilomètres parcourus selon les territoires

- 63% à Angoulême
- 73% dans le Sud-Ouest de l'agglomération



L'autosolime est de 82 % sur l'agglomération

- 85% à Angoulême
- 78% dans le secteur Est de l'agglomération

LES TAUX D'OCCUPATION DES VOITURES

En moyenne 1,4 personnes par voiture
Comme c'est toujours le cas, c'est pour le travail que l'on est le plus souvent seul dans sa voiture : 1,03

Le taux d'occupation des voitures est légèrement plus élevé que sur les EMC² comparées.

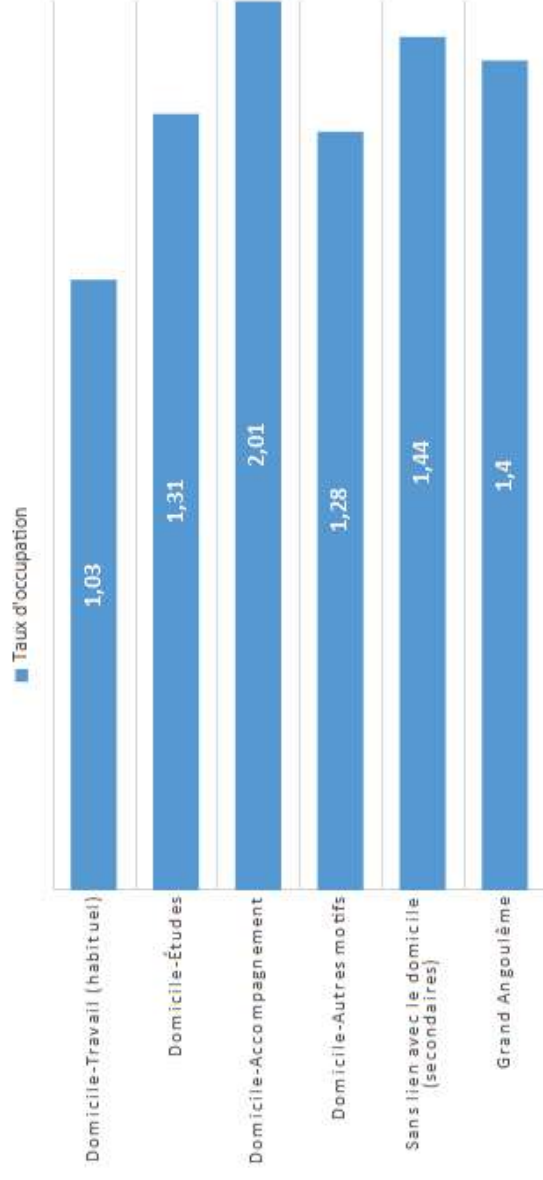
Comparaison - Taux d'occupation

	Évreux 2018	Poitiers 2018	Angoulême 2023
Lannion 2022	1,39	1,33	1,40

Sources : EMC²



Taux d'occupation des voitures selon le motif combiné
source EMC² Grand Angoulême 2023



SYNTHÈSE

- En moyenne un habitant de 5 ans et plus du territoire effectue 3,1 déplacements par jour
- 1,3 voitures à disposition par ménage
- Une personne de 5 ans et plus consacre 40 min de sa journée à se déplacer
- Une personne de 5 ans et plus fait en moyenne 15 km par jour moyen de semaine
- Les modes de déplacement :
 - 1- la voiture avec 68% des déplacements ;
 - 2- la marche avec 22% des déplacements ;
 - 3- les TC avec 6% des déplacements ;
 - 4- le vélo avec 2% des déplacements.

➤ Les motifs de déplacement :

- 1- le domicile plaque tournante des déplacements
- 2- les achats justifient 23% des déplacements
- 3- le travail justifie 21% des déplacements
- 4- l'accompagnement justifie 17% des déplacements